

PREMIÈRE EXPÉDITION**PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE VINGT-ET-UN FEVRIER

A LA REQUETE DE :

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE
IMMOBILIER DENOMMÉ RESIDENCE LE TRISOLAIRE** situé à
PANTIN 93500, 24-26-28 À 34 rue Scandicci représenté par son Syndic en
exercice le Cabinet OGIM-BAUER dont le siège 98 rue de Sèvres
75007 PARIS.

EN VERTU:

1° De la copie exécutoire d'un Jugement rendu le 21 février 2022 par le
Tribunal de Proximité de PANTIN.

2° D'un commandement aux fins de saisie immobilière en date du 09
janvier 2023.

**Je, Frank-Alain SZENIK, Commissaire de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle
 Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN, Sophie CAILLE, Pierre BEDDOUK et Jérémie BENICHOU
 Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde
 à SAINT-DENIS, soussigné,**

Me suis rendu ce jour 26 rue Scandicci 93500 PANTIN, Résidence Le Trisolaire, avec pour mission de procéder à l'établissement d'un procès-verbal descriptif des lots 617, 430, 263 et 262 appartenant à Madame [REDACTED] [REDACTED], et dont le Syndicat des Copropriétaires requérant poursuit la vente sur saisie immobilière.

Et là étant assisté de Monsieur Christophe BRUGAT, Serrurier j'ai procédé aux constatations suivantes :

Nous nous sommes rendus au quinzième étage, porte face, coursive ouest (à droite en sortant de l'ascenseur).

A mes appels la porte a été ouverte par Madame [REDACTED] [REDACTED] à laquelle j'ai décliné mes nom, qualité et objet de ma mission et qui a donné l'accès au logement.

Le logement comprend :

- une salle de séjour,
- un WC,
- une cuisine,
- un cagibi,
- une salle de bains,
- trois chambres.

La porte palière du logement est blindée et pourvue d'une serrure de sécurité.

SALLE DE SEJOUR

Sol, parquet flottant.

Sur les murs et plafond, peinture.

Une baie vitrée avec une porte-fenêtre deux battants et une porte-fenêtre un battant sur balcon.

Un radiateur de chauffage central.

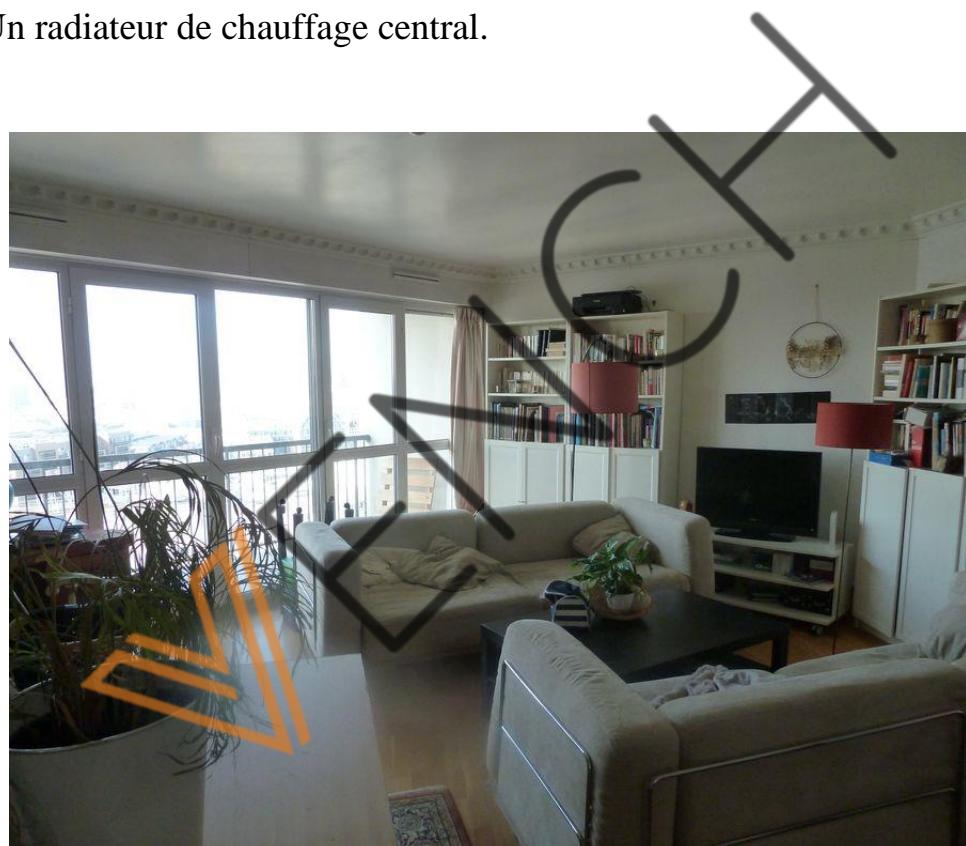


Photo 1

WC

Le sol est carrelé.

Sur les murs, faïence.

Une cuvette de WC à l'anglaise alimentée par une chasse à effets d'eau.

503536 - (1066/503536)

CUISINE

Sol, carrelage.

Sur les murs, faïence.

Plafond, peinture.

Une cuisine aménagée en forme de L avec placards en partie haute et basse, un évier deux bacs avec égouttoir et robinet mélangeur.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec une fenêtre un battant et une porte-fenêtre sur balcon.

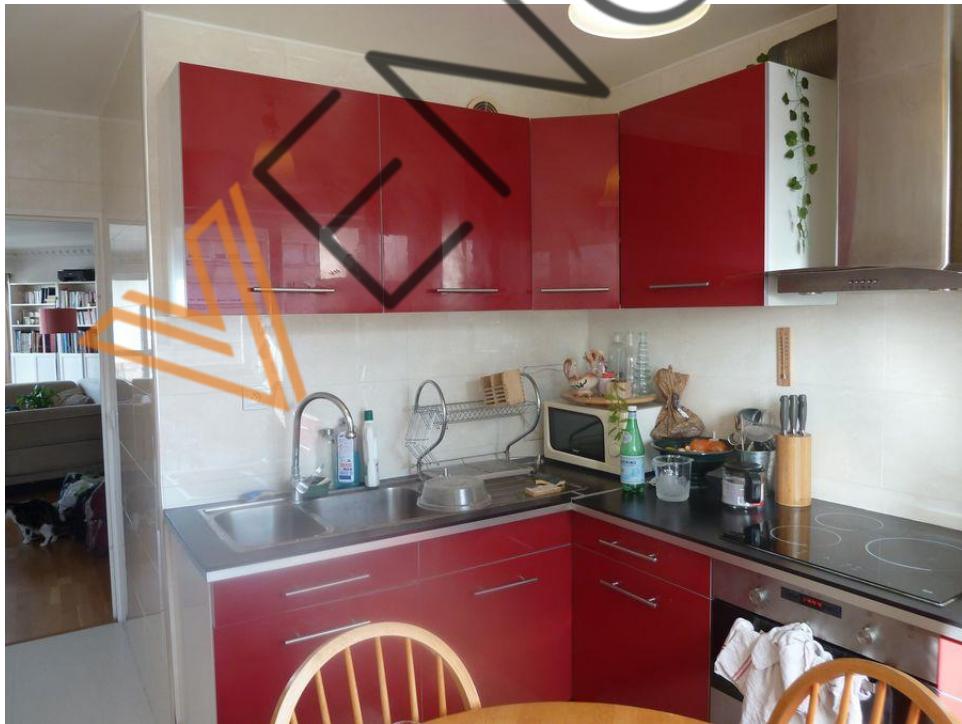


Photo 2

503536 - (1066/503536)

PREMIERE CHAMBRE A GAUCHE

Au sol, parquet flottant.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Une baie vitrée avec une fenêtre un battant et une fenêtre deux battants.



Photo 3

SECONDE CHAMBRE A GAUCHE

Au sol, parquet flottant.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

503536 - (1066/503536)

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée et une fenêtre un battant et une fenêtre deux battants.

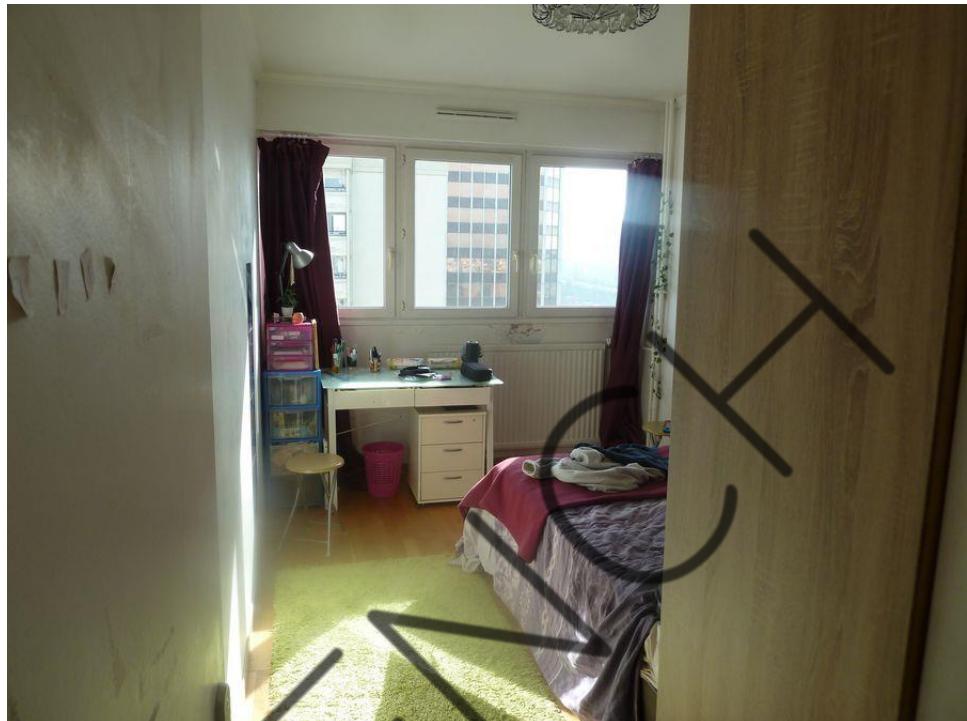


Photo 4


SALLE DE BAINS

Au sol, carrelage.

Sur les murs, faïence.

Au plafond, peinture.

Un meuble vasque avec lavabo.

Une baignoire avec robinet mitigeur, pomme flexible pour douche.

503536 - (1066/503536)



Photo 5

CHAMBRE
 (située à gauche du séjour)

Au sol, parquet flottant.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec une porte-fenêtre un battant et une fenêtre deux battants sur balcon.

503536 - (1066/503536)



Photo 6

Pour le logement il existe une installation de chauffage central collective.

L'immeuble est élevé sur sous-sol à usage de parking et garage.

Les façades et parties communes sont en bon état d'entretien.



Photo 7

503536 - (1066/503536)

Les niveaux sont desservis par deux ascenseurs.

Il existe un gardien.

Les lots 262 et 263 sont constitués chacun d'un parking au deuxième sous-sol.

Le lot 430 est constitué d'une cave.

J'ai procédé à la prise de sept photographies numériques intégrées au présent procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.



Le présent procès-verbal comporte 9 feuilles.

Frank-Alain SZENIK